

Les EPI ne fonctionnent que si vous les utilisez!

par Theresa Whalen

Consultante de la FCA en matière de sécurité à la ferme (535 mots)

Les équipements de protection individuelle ne fonctionnent que si vous les utilisez! nous dit le thème de la Campagne canadienne de la sécurité en milieu agricole de cette année, qui porte principalement sur l'utilisation, l'ajustement et la disponibilité des équipements de protection individuelle (EPI) en agriculture. La campagne, d'une durée d'un an, a été lancée en mars à l'occasion de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole.

On entend par EPI les dispositifs de protection des yeux et du visage, les protecteurs auriculaires, les vêtements protecteurs, les crèmes et lotions protectrices, et les appareils de protection respiratoire.

« Il y a une foule de dangers en agriculture, et c'est pourquoi les équipements de protection individuelle tiennent une place si importante dans le programme de sécurité de toute exploitation agricole », affirme le directeur général de l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), Marcel Hacault. « Nous encourageons vivement les producteurs à se procurer les EPI dont ils ont besoin pour leurs activités et à s'assurer que chacun a la formation requise pour bien les utiliser. Évidemment, il faut aussi s'organiser pour que les équipements soient à portée de la main quand on en a besoin. Notre message est simple : les EPI ne fonctionnent que si vous les utilisez. »

Les risques pour la santé des travailleurs dans les exploitations agricoles sont de quatre types : 1) chimiques – poussières, émanations, gaz, etc.; 2) physiques – bruit, vibrations, chaleur/froid, etc.; 3) biologiques – bactéries, virus, parasites, etc.; 4) ergonomiques – mouvements répétitifs, manutention de lourdes charges, surmenage, etc.

Le premier moyen de défense, c'est de recenser les dangers puis de les éliminer. Une fois qu'il a repéré un danger, le producteur peut faire plusieurs choses pour y remédier, selon M. Hacault. Il peut par exemple réaménager l'espace, utiliser moins de matières dangereuses, modifier le processus ou les méthodes de travail, changer l'équipement et établir des contrôles administratifs ou des règles de sécurité pour les travailleurs. S'il demeure impossible d'éliminer le danger, alors on utilise des EPI pour ramener celui-ci à un niveau acceptable.

Le niveau de danger acceptable varie selon les gens. Entre autres, il dépend de la formation, de l'expérience de travail et des capacités physiques de chacun. C'est pourquoi il est si important de s'assurer que les travailleurs ont la formation nécessaire à l'exécution de leurs tâches et que cette formation est documentée.

Néanmoins, M. Hacault rappelle aux producteurs que les EPI sont un « moyen de défense à utiliser en dernier recours ». En effet, les EPI ne font rien pour réduire ou éliminer le danger. Ainsi, leur utilisation déficiente ou leur non-utilisation expose donc immédiatement au danger.

Une fois que le besoin de recourir aux EPI a été établi, deux facteurs doivent être pris en considération : 1) le degré de protection que procure un EPI donné et 2) sa facilité d'utilisation. Si un EPI ne vous va pas bien ou est inconfortable, vous risquez de ne pas l'employer, et il sera alors tout à fait inutile pour

vous prémunir contre le danger pour lequel il a été acheté. *Les EPI ne fonctionnent que si vous les utilisez!*

Pour en savoir plus sur la sécurité à la ferme, consultez le www.casa-acsa.ca ou le www.cfa-fca.ca.

- 30 -

Pour les médias francophones:

Marcel Hacault, directeur général de l'ACSA - Tél : 204-452-2272 Courriel : mh@casa-acsa.ca

For service in English:

Theresa Whalen, CFA Farm Safety Consultant T: (613) 822-0016 E: farmsafety@cfafca.ca

**** Des photos et des dessins humoristiques** pour accompagner cet article peuvent être **téléchargés gratuitement** du site www.casa-acsa.ca.